

Etablissement : **S/S**

.....

Unité :

.....

Année scolaire :

.....

Professeur :

.....

Niveau : **AEP**

Royaume Du Maroc

Ministère De l'Education Nationale

Et l'enseignement préscolaire et sport

Académie Régionale

.....

Direction Provinciale De

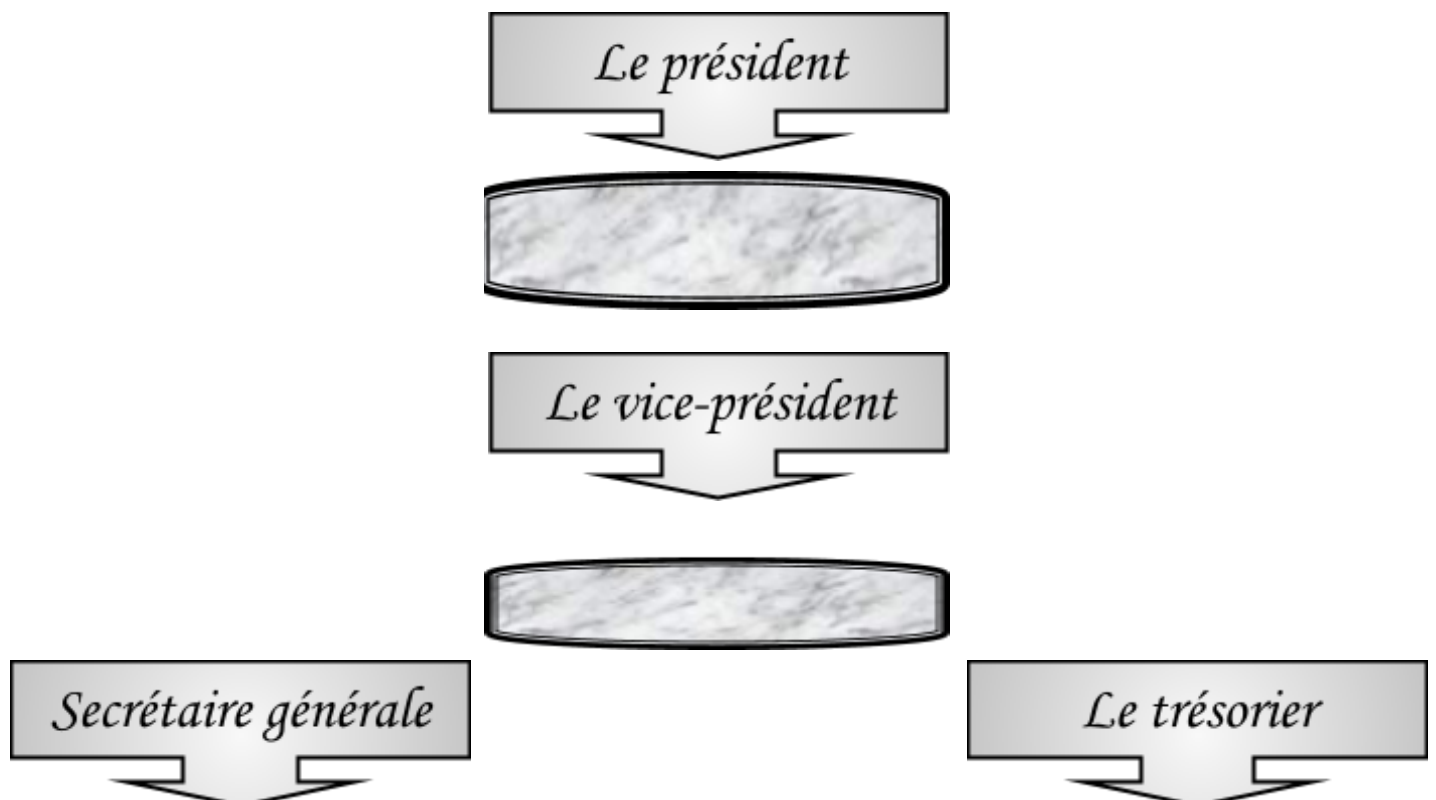
.....

Coopérative De La Classe

L'assemblée des élèves de la année du primaire ; a eu lieu le ... /... /.....

Elle avait pour objet la construction des membres de la coopération scolaire de la classe , suivant l'article ministériel N° : 202 du 31 – 10 – 1975.

Les élèves ont élu leurs représentants ainsi :





Professeur

Le Directeur

L'Inspecteur